

Électricien

(Code Nace: 43.210)

Qualifications professionnelles	Indice 100	Euro/heure
	01/01/2019	Indice 814,40- 01/01/2019

Groupe 2 (manœuvres)		
1^{ière} année	1,4832	12,0795
2^e année	1,4832	12,0795
3^e année	1,4832	12,0795
4^e année	1,4832	12,0795
5^e année	1,4832	12,0795
6^e année	1,5082	12,2828
7^e année	1,5502	12,6248
8^e année	1,5920	12,9652
9^e année	1,6433	13,3830
10^e année	1,6945	13,8000

Groupe 3 (CCP - CITP)		
1^{ière} année	1,4832	12,0795
2^e année	1,4832	12,0795
3^e année	1,4856	12,0987
4^e année	1,5232	12,4049
5^e année	1,5608	12,7112
6^e année	1,7799	14,4954
7^e année	1,7799	14,4954
8^e année	1,7799	14,4954
9^e année	1,7799	14,4954
10^e année	1,7799	14,4954

Groupe 4 (DAP - CATP)		
1^{ière} année	1,7799	14,4954
2^e année	1,7799	14,4954
3^e année	1,7799	14,4954
4^e année	1,7799	14,4954
5^e année	1,7799	14,4954
6^e année	1,7799	14,4954
7^e année	1,7858	14,5436
8^e année	1,8147	14,7789
9^e année	1,8432	15,0110
10^e année	1,8713	15,2399

Groupe 5 (DAP - CATP)		
1^{ière} année	1,7799	14,4954
2^e année	1,7799	14,4954
3^e année	1,7799	14,4954
4^e année	1,8249	14,8620
5^e année	1,8713	15,2399
6^e année	1,9179	15,6194
7^e année	1,9737	16,0738
8^e année	2,0296	16,5291
9^e année	2,0762	16,9086
10^e année	2,1274	17,3255

Groupe 6		
1^{ière} année	1,8105	14,7447
2^e année	1,8713	15,2399
3^e année	1,9226	15,6577
4^e année	1,9831	16,1504
5^e année	2,0436	16,6431
6^e année	2,1041	17,1358
7^e année	2,1646	17,6285
8^e année	2,2251	18,1212
9^e année	2,2857	18,6147
10^e année	2,3415	19,0692

Qualifications professionnelles		
Groupe 7		
1^{ière} année	2,1662	17,6415
2^e année	2,2354	18,2051
3^e année	2,3091	18,8053
4^e année	2,3783	19,3689
5^e année	2,4474	19,9316
6^e année	2,5165	20,4944
7^e année	2,5857	21,0579
8^e année	2,6548	21,6207
9^e année	2,7240	22,1843
10^e année	2,7931	22,7470

- CCP (certificat de capacité professionnelle) remplace le CITP (certificat d'initiation technique et professionnelle) et le CCM (certificat de capacité manuelle);
- DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) remplace le CATP (certificat d'aptitude technique et professionnelle);
- DT (diplôme de technicien)

Groupe 2	Travailleur ne disposant ni de connaissances techniques spécifiques ni de formation professionnelle. Exécute les travaux sous la direction et la surveillance d'un installateur-électricien qualifié (Groupe 5)
Groupe 3	Titulaire d'un CCP/CITP électricien. Exécute les travaux sous la direction et la surveillance d'un installateur-électricien qualifié (Groupe 5)
Groupe 4	Titulaire d'un DAP/CATP électricien.
Groupe 5	Titulaire d'un DAP électricien avec une expérience professionnelle de cinq ans dans sa spécialisation
Groupe 6	Responsable d'équipe Capable d'exécuter tous les travaux d'un installateur-électricien qualifié du Groupe 5 et de diriger une équipe. Il doit disposer à cet effet d'amples connaissances de toutes les prescriptions en matière d'installation.
Groupe 7	Responsable de chantier Travailleur capable d'exécuter tous les travaux d'un installateur-électricien du Groupe 6. Il est en mesure d'exécuter tous les travaux d'installation, de diriger le volet technique d'un projet et d'assumer toutes les responsabilités, de diriger plusieurs équipes, de réaliser des métrés, d'actualiser des plans, resp. d'assumer la direction technique des chantiers.

Pour en savoir plus

- Accédez aux conventions collectives de travail :
<https://itm.public.lu/fr/conditions-travail/convention-collectives/liste.html>
- Accédez à nos Questions/Réponses :
<https://itm.public.lu/fr/questions-reponses.html>